

Programme de formation

Le statut d'entrepreneur individuel

OBJECTIF

La loi du 14 février 2022 en faveur de l'activité professionnelle indépendante a créé un statut unique pour l'entrepreneur individuel.

A l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ analyser les conséquences de la réforme du statut de l'entrepreneur individuel
- ✓ maîtriser les différents aspects du statut : juridique, fiscal, social

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé

PROGRAMME

Présentation du nouveau statut de l'entrepreneur individuel
Effets de la loi du 14 février 2022 et extinction organisée de l'EIRL

Pourquoi ce statut permet-il de limiter sa responsabilité ?

La création de deux patrimoines
Relations avec les créanciers professionnels et personnels
Comparaison avec d'autres dispositifs de protection

Conséquences fiscales et sociales

Choix du régime d'imposition IR/IS
Le régime social
Comparaisons et articulations avec d'autres statuts

Modalités de création et de fonctionnement

Les obligations déclaratives à la création
Les obligations comptables et juridiques
Les conditions de transmission et de cession

INTERVENANT

Guy Parlanti
Avocat fiscaliste

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques enrichis d'exemples concrets Réflexion et partage, mises en application et cas pratiques. Un support est projeté lors de la formation et est envoyé aux participants au début de la formation.

Modalités d'évaluation

Un test d'évaluation des acquis est réalisé à la fin de la formation. Une attestation de présence est adressée au stagiaire à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Modalités d'accès

Inscription via notre formulaire d'inscription sur le site : au minimum 5 jours ouvrés avant le démarrage de la session.

Un lien d'accès à la classe virtuelle est envoyé par mail la veille et le jour-même.

cas de prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session

Jeudi 16 octobre

De 14h à 17h30

Durée : 3h 30

Classe virtuelle, à distance

Micro et caméra obligatoires

20 personnes maximum

Tous professionnels

Adhérent

Inclus

Autres publics

150 € HT – 180 € TTC



Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Afin de vérifier les possibilités d'accueil, merci de prendre contact avec Dimitri Boyer au 01.53.33.34.85